Protéger et maîtriser le secret des affaires

Durée : 2 jours (14 heures) – Présentiel ou distanciel

👥 Public concerné & prérequis :

Public : Responsables juridiques, DPO, managers, chefs de projet, fonctions exposées à des données sensibles ou stratégiques.

Prérequis : Aucun prérequis particulier.

🎯 Objectifs pédagogiques :

A l'issue de la formation, le participant est capable de :

- Comprendre les fondements juridiques du secret des affaires.
- Identifier les informations protégées et les conditions de leur protection.
- Établir une cartographie des risques liés à la fuite d'information.
- Déployer des mesures organisationnelles et techniques de sécurité.
- Adopter les bons réflexes pour se prémunir des atteintes ou en éviter la commission.

📅 Programme détaillé :

🧠 Jour 1 - Comprendre le cadre et cartographier les risques

Le cadre légal du secret des affaires :

- Définition juridique, directive UE 2016/943 et loi française de 2018
- Conditions de protection d'une information

Identifier les informations sensibles :

- Typologie des données stratégiques
- Classification et critères de sensibilité

Élaborer une cartographie des risques :

- Identification des canaux, flux, personnes à risque
- Atelier de construction d'une cartographie simplifiée

Sécuriser les informations :

- Mesures techniques et organisationnelles
- Exemples de dispositifs de sécurité informatique

Jour 2 – Réagir, prévenir, se protéger

Typologie des menaces :

- Espionnage, départs de collaborateurs, négligences

Réagir en cas d'atteinte :

- Procédures de réponse, rôle des juristes et RH
- Mise en situation : suspicion de fuite

Bonnes pratiques et réflexes du quotidien :

- Sécurité numérique et physique
- Charte d'usage, sensibilisation des équipes

Ne pas porter atteinte au secret d'autrui :

- Cas sensibles (recrutement, sous-traitance...)

Synthèse et plan d'action personnalisé

Méthodes pédagogiques :

Cas pratiques et études de jurisprudence.
Jeux de rôle pour ancrer les réflexes professionnels.
Travaux de groupe sur cartographie et plan d'action.
Évaluation initiale et finale par quiz.
Échanges d'expériences entre participants.

Modalités d'inscription :

L'inscription est validée par un entretien téléphonique ou physique.

Modalités d'évaluation :

Le participant doit s'auto-évaluer au début et à la fin de la formation. Cette auto-évaluation est complétée par un questionnaire de fin de formation pour évaluer les compétences acquises durant de la formation et un questionnaire de satisfaction.